

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

du 08 AVRIL 2015

Salle d'honneur de la Mairie à 20H00

Le compte-rendu des délibérations suivantes a été affiché à la porte de la Mairie le 13 avril 2015.

La convocation du Conseil Municipal avait été établie le 03 avril 2015.

Présents : Le maire, Alain LORIGUET, Mme GUIBRET, M. THIBERT, M. ALLAIN, Mme PETITOT, M. BLUTEAU, M. COUVAL, Mme JEANNERET, Mme MOUGNARD, Mme TRUCHETET, M.VERNEREY, M. BARTHOD, Mme GAUTHIER, Mme GIGNET, M. GILLIARD, Mme HACQUARD, M. HEQUETTE, M. TROUTIER, M. VALZER, M. VERNIER.

Absentes excusées : Mme MORGADINHO (pouvoir à Mme TRUCHETET)
Mme ADAM-NORMAND (pouvoir à Mme GUIBRET)
Mme BONET (pouvoir à Mme MOUGNARD)

Absent :

Monsieur Denis TROUTIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Ordre du Jour

↓ Domaines des Finances – de l'Économie et de l'Emploi

- ⌘ 15.14 Approbation des comptes de gestion 2014 du Trésorier
- ⌘ 15.15 Compte Administratif 2014 : Budget Général
- ⌘ 15.16 Compte Administratif 2014 : Budget Forêt
- ⌘ 15.17 Compte Administratif 2014 : Budget Assainissement
- ⌘ 15.18 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Général
- ⌘ 15.19 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Forêt
- ⌘ 15.20 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Assainissement
- ⌘ 15.21 Part Communale Assainissement
- ⌘ 15.22 Adoption du Budget Assainissement 2015
- ⌘ 15.23 Adoption du Budget Forêt 2015
- ⌘ 15.24 Adoption du Budget Général 2015
- ⌘ 15.25 Vote des Trois Taxes pour l'année 2015

↓ Questions diverses

15-14 Approbation des comptes de gestion 2014 du Trésorier

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion du Trésorier de la Commune, les résultats de ces derniers étant en tout point conformes aux comptes administratifs de la Commune pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2014.

15-15 Compte administratif 2014 : Budget Général

Monsieur Philippe THIBERT, Adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2014 du Budget Général dont le résultat est le suivant :

➤ Résultat d'exercice

	Recettes	Dépenses	Soldes
Fonctionnement	1 935 789,86	1 461 609,79	474 180,07
Investissement	364 341,01	909 469,09	- 545 128,08
Total			- 70 948,01

La balance des comptes fait ressortir un déficit d'exercice d'un montant de **- 70 948,01 €** pour l'année 2014.

➤ Résultat de clôture

	Recettes	Résultat reporté Recettes	Dépenses	Résultat reporté Dépenses	Soldes
Fonctionnement	1 935 789,86	486 726,97	1 461 609,79		960 907,04
Investissement	364 341,01	228 681,96	909 469,09		-316 446,12
Total					644 460,92

La balance des comptes fait ressortir un excédent de clôture de 644 460.92 € compte tenu des années antérieures.

Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, sous la présidence de Madame Laurence GUIBRET, à l'unanimité :

- Approuve le compte administratif 2014, constatant sa conformité au compte de gestion du trésorier, précédemment approuvé
- ainsi que le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières conformément aux articles L.2241-1 et L.5211 du C.G.C.T figurant en annexe du compte administratif.

15-16 Compte administratif 2014 : Budget Forêt

Monsieur Philippe THIBERT, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2014 du Budget Forêt, dont le résultat est le suivant :

➤ Résultat d'exercice

	Recettes	Dépenses	Soldes
Fonctionnement	81 812,71	23 980,30	57 832,41
Investissement	60 746,16	50 476,94	10 269,22
Total			68 101,63

La balance des comptes fait ressortir un excédent d'exercice d'un montant de 68 101,63 € pour l'année 2014.

➤ Résultat de clôture

	Recettes	Résultat reporté Recettes	Dépenses	Résultat reporté Dépenses	Soldes
Fonctionnement	81 812,71	62 711,85	23 980,30		120 544,26
Investissement	60 746,16		50 476,94	27 374,29	-17 105,07
Total					103 439,19

La balance des comptes fait ressortir un excédent de clôture de 103 439,19 € compte tenu des années antérieures.

Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, sous la présidence de Madame Laurence GUIBRET, à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2014 constatant sa conformité au compte de gestion du trésorier, précédemment approuvé
- ainsi que le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières conformément aux articles L.2241-1 et L.5211 du C.G.C.T figurant en annexe du compte administratif.

15-17 Compte administratif 2014 : Budget Assainissement

Monsieur Philippe THIBERT, adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2014 du Budget Assainissement dont le résultat est le suivant :

➤ Résultat d'exercice

	Recettes	Dépenses	Soldes
Fonctionnement	274 031,00	317 872,43	-43 841,43
Investissement	272 994,00	452 199,19	-179 205,19
Total			-223 046,62

La balance des comptes fait ressortir un déficit d'exercice d'un montant de 223 046,62 € pour l'année 2014.

➤ Résultat de clôture

	Recettes	Résultat reporté	Dépenses	Résultat reporté	Soldes
Fonctionnement	274 031,00	66 381,09	317 872,43		22 539,66
Investissement	272 994,00	12 387,02	452 199,19		-166 818,17
Total					-144 278,51

La balance des comptes fait ressortir un déficit de clôture 144 278,51 € compte tenu des années antérieures.

Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal, sous la présidence de Madame Laurence GUIBRET, à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2014, constatant sa conformité au compte de gestion du trésorier, précédemment approuvé
- ainsi que le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières conformément aux articles L.2241-1 et L.5211 du C.G.C.T figurant en annexe du compte administratif.

15-18 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Général

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 avril 2015 a approuvé le compte de gestion du Trésorier ainsi que le compte administratif 2014 en tout point conforme.

Les résultats du compte administratif sont donc les suivants :

Pour la section d'investissement	-316 446,12
Pour la section de fonctionnement	960 907,04
Total	644 460,92

Solde des restes à réaliser	-175 185,69
-----------------------------	-------------

Affectation du résultat de fonctionnement

Au compte 002 : excédents de fonctionnement reportés	469 275,23
Au compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	491 631,81
Au compte 001 : excédents d'investissement reportés	-316 446,12

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2014, budget général.

15-19 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Forêt

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 avril 2015 a approuvé le compte de gestion du Trésorier ainsi que le compte administratif 2014 en tout point conforme.

Les résultats du compte administratif sont donc les suivants :

Pour la section d'investissement	-17 105,07
Pour la section de fonctionnement	120 544,26
Total	103 439,19

Solde des restes à réaliser	0,00
-----------------------------	------

Affectation du résultat de fonctionnement

Au compte 002 : excédents de fonctionnement reportés	103 439,19
Au compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	17 105,07
Au compte 001 : excédents d'investissement reportés	-17 105,07

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2014, budget forêt.

15-20 Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Assainissement

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 avril 2015 a approuvé le compte de gestion du Trésorier ainsi que le compte administratif 2014 en tout point conforme.

Les résultats du compte administratif sont donc les suivants :

Pour la section d'investissement	-166 818,17
Pour la section de fonctionnement	22 539,66
Total	-144 278,51

Solde des restes à réaliser	112 075,30
------------------------------------	-------------------

Affectation du résultat de fonctionnement

Au compte 002 : excédents de fonctionnement reportés	0,00
Au compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	22 539,66
Au compte 001 : excédents d'investissement reportés	-166 818,17

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats 2014, budget assainissement.

15-21 Part communale assainissement

Monsieur le Maire rappelle la délibération 09-71 du 23 octobre 2009 décidant, à l'unanimité, de fixer le montant de la part communale d'assainissement en distinguant la part communale "collecte" et la part communale "transport et traitement" (syndicat Sytteau).

Sur proposition de Monsieur le Maire, et conformément aux dispositions en vigueur actuellement pour les budgets annexes à caractère industriel et commercial, qui tendent à faire supporter à l'usager le coût du service, le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation à la part communale d'assainissement.

Cette part fixée à 2.60 € le mètre cube depuis le 1^{er} octobre 2013, sera établie à compter de la prochaine facturation semestrielle, aux conditions suivantes :

- part communale "collecte" : 1,60 € HT, inchangée depuis septembre 2013;
- part communale "transport et traitement" : évolue de 1 € à un 1,07 € HT ;
- soit un montant total de : 2,67 € HT.

Ce nouveau tarif n'est pas applicable sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule.

Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la présente délibération.

15-22 Adoption du Budget Assainissement 2015

Monsieur le Maire présente le budget assainissement qui se compose de la manière suivante :

- Section de fonctionnement

Dépenses	299 530,00
Recettes	299 530,00

- Section d'investissement

Dépenses	213 405,00
Recettes	213 405,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget assainissement 2015.

15-23 Adoption du Budget Forêt 2015

Monsieur le Maire présente le budget Forêt qui se compose de la manière suivante :

- Section de fonctionnement

Dépenses	170 689,00
Recettes	170 689,00

- Section d'investissement

Dépenses	73 662,00
Recettes	73 662,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal approuve le budget forêt 2015.

15-24 Adoption du Budget Général 2015

Monsieur le Maire présente le budget général qui se compose de la manière suivante :

- Section de fonctionnement

Dépenses	2 324 697,00
Recettes	2 324 697,00

- Section d'investissement

Dépenses	1 219 679,00
Recettes	1 219 679,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget général 2015.

15-25 Vote des trois taxes pour l'année 2015

Monsieur le Maire propose d'appliquer aux trois taxes, outre l'augmentation des bases appliquées par les services fiscaux, une hausse de 1.5 % ce qui induit pour la commune les recettes suivantes :

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	5 256 000	8,53 %	448 127.00 €
Foncier bâti	4 180 000	11,74 %	490 880.00 €
Foncier non bâti	26 600	16,68 %	4 436.00 €
Total			943 443.00 €

Après en avoir délibéré, à 17 voix pour, et 6 voix contre, le conseil municipal :

- approuve l'augmentation de 1.5 %
- autorise monsieur le Maire à inscrire le montant de la recette induite par voie de décision modificative

L'ordre du jour étant épuisé la séance du 08 avril 2015 est levée à : 23h15.

RÉCAPITULATIF

Liste des délibérations, numérotées dans l'ordre chronologique :

♦ Délibération	n° 15-14	Approbation des comptes de gestion 2014 du Trésorier Unanimité
♦ Délibération	n° 15-15	Compte administratif 2014 : Budget Général Unanimité
♦ Délibération	n° 15-16	Compte administratif 2014 : Budget Forêt Unanimité
♦ Délibération	n° 15-17	Compte administratif 2014 : Budget Assainissement Unanimité
♦ Délibération	n° 15-18	Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Général Unanimité
♦ Délibération	n° 15-19	Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Forêt Unanimité
♦ Délibération	n° 15-20	Affectation des résultats de l'exercice 2014 : Budget Assainissement Unanimité
♦ Délibération	n° 15-21	Part communale Assainissement Unanimité
♦ Délibération	n° 15-22	Adoption du Budget Assainissement 2015 Unanimité
♦ Délibération	n° 15-23	Adoption du Budget Forêt 2015 Unanimité
♦ Délibération	n° 15-24	Adoption du Budget Général 2015 Unanimité
♦ Délibération	n° 15-25	Vote des Trois Taxes pour l'année 2015 17 voix pour et 6 voix contre

SIGNATURES :

Marie ADAM-NORMAND	XXXXXXXXXXXXXXXX	Loïc ALLAIN	
Bernard BARTHOD		Christian BLUTEAU	
Brigitte BONET	XXXXXXXXXXXXXXXX	Damien COUVAL	
Marie-Claude GAUTHIER		Cécile GIGNET	
Jean-Claude GILLIARD		Laurence GUIBRET	
Sophie HACQUARD		Thibaut HEQUETTE	
Sylvie JEANNERET		Alain LORIGUET	
Manuela MORGADINHO	XXXXXXXXXXXXXXXX	Martine MOUGNARD	
Marie-Pierre PETITOT		Philippe THIBERT	
Denis TROUTIER		Geneviève TRUCHETET	
Claude VALZER		Claude VERNEREY	
Nicolas VERNIER			